

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE REGIE EV

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le



ID : 040-214002834-20240227-DE2024026-BF

Deuxième année de fonctionnement de la régie événementielle.

Le budget s'équilibre à 44 233,00 €.

En 2023, les élus avaient confirmé leur choix d'organiser des manifestations culturelles gratuites.

Aussi, le budget Régie événementielle dégage un excédent de 9 433,19 € dû principalement à la subvention de 31 790,00 € versée par la Commune.

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
REGIE EVENEMENTIELLE DE SAINT VINCENT DE	36 435,48	45 868,67	0,00	0,00
Total	36 435,48	45 868,67	0,00	0,00

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID : 040-214002834-20240227-DE2024026-BF



Dépenses

Recettes

Charges à caractère
général : 36 435,48 €

Dotations et participations :
31 790,00 €

Dépenses d'équipement :
Autre : 0,00 €

Emprunts : 0,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

Produit des services : 3
257,50 €

Excédent antérieur :
3 786,17 €

Autre : 7 035,00 €